



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



48^e CONSEIL DIRECTEUR 60^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL

Washington, D.C., E-U, du 29 septembre au 3 octobre 2008

Point 4.13 de l'ordre du jour provisoire

CD48/17, Add. I (Fr.)
15 septembre 2008
ORIGINAL : ESPAGNOL

CONTRIBUTION RÉGIONALE AU FORUM MINISTÉRIEL MONDIAL SUR LA RECHERCHE POUR LA SANTÉ

1 En mai 2008, l'Organisation panaméricaine de la Santé a convenu avec le Secrétariat du Forum ministériel mondial sur la recherche pour la santé 2008, de reprendre les consultations régionales et les dialogues préparatoires menant à la présentation d'une contribution régionale pour le Forum ministériel mondial sur la recherche pour la santé qui se tiendra à Bamako, au Mali, du 17 au 19 novembre 2008.

2 Ces consultations ouvertes ont été tenues à travers différents forums et réunions virtuelles auxquels plusieurs acteurs concernés étaient invités, notamment des secteurs de la santé, de la science et technologie, et de l'éducation supérieure. À la fin d'août 2008, les contributions suivantes avaient été reçues et publiées sur le site web des consultations (<http://new.paho.org/Bamako2008eng>):

Renforcement du leadership

- Soutenir les pays pour les aider à mettre en place des registres sur les essais cliniques en coordination avec l'OMS et éviter dans la mesure du possible tout double emploi
- S'assurer que les résultats des travaux de recherche (publiés ou non) soient disponibles, comme condition pour que la recherche en santé publique soit jugée éthique et menée en toute responsabilité.
- Assurer l'accès aux résultats de recherche qui sont de caractère essentiel pour la santé et le développement :
 - o Elargir et maintenir un accès régional aux données scientifiques probantes qui sont essentielles pour la santé publique
 - o Étendre à plus grande échelle et maintenir des modèles réussis comme les bibliothèques de santé virtuelles

- Promouvoir l'Accès Ouvert, surtout en ce qui concerne les connaissances obtenues avec des crédits publics
- Créer des incitations pour encourager la réalisation des travaux de recherche, les innovations et la recherche sur d'autres questions clefs qui favorisent le développement, l'équité et la santé.
- Vérifier que les progrès et les accords obtenus dans la région et dans les pays sont reconnus et envisagés dans le développement des nouveaux programmes et agendas.
- L'OMS et d'autres organisations internationales devront donner l'exemple sur le plan du monitoring des ressources et résultats de leur recherche.

Engagement des parties concernées

- Se donner les mesures pour suivre et renforcer le personnel de santé qui est chargé de la recherche sanitaire.
- Intégrer les personnels de santé qui effectuent la recherche aux plans des « Ressources humaines pour la santé », les reliant aux Buts des Ressources humaines pour la santé et aux initiatives mises en avant par l'OMS, la Fondation panaméricaine pour la santé et l'éducation – PAHEF et l'Observatoire des Ressources humaines.
- Formuler et mettre en œuvre des stratégies qui engagent d'autres secteurs à s'occuper des priorités de santé publique qui contribuent au développement, à l'équité et à la santé.
- Encourager les autorités sanitaires à gérer le programme de recherche en santé et à répondre aux priorités nationales de la recherche en santé.
- Se donner des stratégies nationales pour retenir les ressources humaines essentielles pour la recherche en santé en les équipant des moyens nécessaires et en leur donnant les possibilités de se développer.
- Eviter tout double emploi, harmoniser et répartir les responsabilités dans le cadre des initiatives mondiales de promotion de la recherche, telles que la Stratégie et le Plan d'action mondiaux sur la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle, la Sécurité des patients, l'Évaluation de la technologie sanitaire, les forums de bioéthique et d'éthique de la recherche et d'autres initiatives faisant appel à des organisations internationales et à des partenaires de recherche de premier plan.
- Lancer des recherches qui permettent de relever de nouveaux défis (par exemple, le changement climatique) en coordination avec les parties concernées et les partenaires.

Vers une plus grande responsabilisation

- S'assurer que toute proposition de recherche s'appuie sur l'état actuel des connaissances et veiller à ce qu'elle soit bien équilibrée (qu'elles traitent des bénéfices et dangers/des avantages et des inconvénients)
- Des données essentielles standardisées et organisées faisant le profil de la production, du financement et des ressources humaines dans le domaine de la recherche en santé devront être accessibles aux fins de suivi et d'évaluation. Il faudra formuler un cadre pour suivre les flux financiers de la recherche dans les secteurs de la santé, de la science et de la technologie.
- Devront être évalués les effets des investissements dans la recherche en santé en tenant compte de son impact plus vaste sur l'économie, la balance commerciale et le développement des pays.
- Les organisations chefs de file devront évaluer les effets des diverses stratégies de gouvernance et de gérance sur le développement de la recherche en santé.
- Mettre u point des indicateurs fondamentaux (uniformes et concrets) pour évaluer le développement et la coordination de la recherche entre les secteurs.
- Mettre en place des mécanismes de supervision qui promeuvent la recherche comme un bien public ; d'être transparente et de bénéficier de la confiance du public, d'être bienfaisante et respectueuse des droits humains et de répondre dans un esprit équitable aux besoins de la société.

- - -